



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Date de présentation du projet : Octobre 2025

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Commune de Merville
Nom du correspondant : MOUCHET Alexandrine
Fonction : Adjointe au Maire en charge des Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse
Adresse : Place du 11 Novembre 1918 – 31330 MERVILLE
Téléphone : 06.85.55.66.24
Adresse électronique : alexandrine.mouchet@merville31.fr

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné : Commune de Merville
Le territoire ne se situe pas en zone prioritaire.

Public concerné :

- Nombre total d'enfants sur l'ensemble des temps périscolaires : 398 enfants sur les écoles G. Brassens et 250 sur l'école des Tournesols
- Niveau maternelle : moins de trois ans : 0
- Niveau maternelle : entre trois et cinq ans : 300 enfants pour l'ensemble des écoles
- Niveau élémentaire : 348 enfants pour l'ensemble des écoles

Mode d'inscription aux activités proposées :

Les modes de réservation proposés aux familles diffèrent selon le temps d'accueil : à la période pour les ateliers et les vacances, à l'année pour les autres temps par le biais d'un portail famille.

Les tarifs :

Tranche de Quotient Familial (Q.F.)	Accueil Matin	Repas	Accueil Midi	Accueil Soir	Mercredi		Vacances scolaires
					1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée avec repas
0 à 450 €	1.06 €	0.99 €	0.81 €	1.06 €	2.05 €	3.32 €	5.36 €
451 à 700 €	1.58 €	1.59 €	1.22 €	1.58 €	3.06 €	5.03 €	8.09 €
701 à 1000 €	1.97 €	2.11 €	1.65 €	1.97 €	4.09 €	6.70 €	10.78 €
1001 à 1500 €	2.36 €	2.64 €	2.05 €	2.36 €	5.11 €	8.36 €	13.47 €
1501 à 2000 €	2.73 €	2.90 €	2.26 €	2.73 €	6.14 €	9.71 €	15.84 €
2001 à 3500 €	3.04 €	3.43 €	2.66 €	3.04 €	7.16 €	11.39 €	18.54 €
>3500 €	3.34 €	3.96 €	3.07 €	3.34 €	8.17 €	13.07 €	21.23 €

Modalités d'information des familles :

Dans le cadre de ses A.C.M, la ville offre aux familles un service en ligne facilitant la gestion des inscriptions, des réservations/ annulations et du règlement des factures (télépaiement) .Ce service en ligne nous permet aussi de communiquer toutes informations nécessaire aux familles.

Via la création d'un compte personnalisé et sécurisé (identifiant+ mot de passe) et d'une connexion Internet, les familles peuvent effectuer les démarches liées aux activités péri et extrascolaires organisées par la ville.

Nous avons aussi la possibilité de communiquer par le biais des adresses mails, l'ENT des écoles, le site internet de la Mairie.

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés :

3 établissements publics concernés

Établissements	Publics	Privés	Total
Écoles maternelles	1		1
Écoles élémentaires	1		1
Ecoles primaires	1		1

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés :

- Ecole maternelle Georges BRASSENS
- Ecole élémentaire Georges BRASSENS
- Ecole primaire des TOURNESOLS

Périodes de la journée et/ou de la semaine concernées par le PEDT :

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (1er degré) et de leur articulation avec les accueils péri-éducatifs, la commune de Merville coordonne et anime la mise en œuvre d'un Projet Educatif de Territoire (P.E. D.T.).

Visant la cohérence, la qualité et la continuité des temps éducatifs, le P.E.D.T. formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner et à assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant, du jeune et de la famille.

Durée du PEDT : 3 ans

Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités l'année précédant la mise en place du PEDT

Objectifs / axe éducatifs	Actions envisagées	Indicateurs	
		Indicateurs de résultat (qualitatif)	Indicateurs de réalisation (quantitatif)
Sensibiliser les enfants aux pratiques sportives individuelles et au dépassement de soi	<ol style="list-style-type: none">1- Organisation d'un CROSS annuel : Partenariat école/ALAE2- Piscine3- Génération 20244- L'école des Tournesols va adhérer à l'USEP5- Olympiades au mois de Mai en Maternelle BRASSENS e collaboration avec ALAE	Retour très positif des enfants Pour la piscine, l'enfant doit être à l'aise dans l'eau	<ol style="list-style-type: none">1-Toutes les classes participent au CROSS (de la maternelle au CM2)2- Les CP et CE1 vont piscine3- Diverses activités proposées au sein des écoles et ALAE4-Rencontres sportives avec des classes du département de la maternelle au CM2

<p align="center">Apprendre aux enfants les règles de l'utilisation des médias et réseaux sociaux et le cyberharcèlement</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Permis internet 2- Semaine sans écran 3- Le 10 février 2026 journée mondiale de l'utilisation excessive des écrans : projection d'un film et un arrêté peut être pris interdisant l'utilisation des écrans 4- Protocole PHARE au sein des écoles : souhait de passer au niveau 2 5- ALAE Maternelle BRASSENS : Semaine du respect 6- Prévention sur le harcèlement par Internet sur le temps ALAE sur le cycle 3 	<p>Observer un changement de comportement des enfants</p>	<p>Dans le cadre du protocole PHARE réalisation d'une enquête pour les CE2 Malette pédagogique éducation nationale portée par la police Municipale Sensibilisation auprès des parents</p>
<p align="center">Sensibiliser les enfants à la notion de harcèlement</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Jeu de rôle orchestré par la police municipale et la MDJ auprès des élèves de l'école élémentaire 2- Court métrage 3- Diffusion film ALAE 4- Action en collaboration avec l'association AMALGAM 	<p>Est-ce que les enfants sont plus à l'aise pour en parler ?</p>	
<p align="center">Apprendre aux enfants à reconnaître les dangers routiers et la conduite à tenir</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Circuit piéton sur les CP (extension aux Grandes sections maternelles) 2- Intervention Police Municipale en Maternelle 3- Apprentissage Vélo en CE1, CE2 et CM 	<p>Délivrance d'un livrer après le circuit piéton et le circuit vélo qui atteste de la validation des acquis</p>	<p>Intérêt des enfants</p>
<p align="center">Faire connaître aux enfants l'histoire de leur peuple</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Intervention de l'association « un siècle de vie à Merville » sous forme de conférence 2- Visite monuments historiques 	<p>Présence croissante aux différentes commémorations</p>	<p>Inviter les parents d'élèves à venir aux commémorations</p>

	<p>3- CMJ présent aux cérémonies : essayer d'impliquer plus les écoles et le CMJ en chantant la marseillaise ou en lisant des textes</p>		
<p>Sensibilisation des enfants à la démarche éco-responsable</p>	<p>1- Organiser une journée verte sur la commune en collaboration avec les associations mervilloise</p> <p>2- Table de tri à la cantine</p> <p>3- Sensibilisation Portion à la cantine : petite ou grande portion</p> <p>4- Mise en place de plus de composteurs en collaboration avec la Communauté des Communes</p> <p>5- Création d'une brigade verte sur les temps ALAE</p>	<p>Constat avec les portions : moins de gaspillage alimentaire</p> <p>Le tri à la cantine permet aux enfants de prendre de bons réflexes</p>	<p>Faire formation pour utilisation des composteurs.</p>
<p>Forger la citoyenneté et au civisme</p>	<p>1- Comprendre et faire-vivre les diversités et la singularité ;</p> <p>2- Encourager le civisme et le respect ;</p> <p>6- Amener l'enfant et le jeune à devenir les citoyens de demain et à être acteurs de leur territoire ;</p> <p>7- Prévenir les conduites addictives et les comportements à risque.</p> <p>8- Rester attentif aux problèmes liés à la parentalité</p> <p>9- Rester solidaire afin de faire face aux différentes incivilités des parents</p>	<p>Actions menées surtout par la MDJ</p>	<p>Création d'une cellule de veille avec l'équipe enseignante, Mairie, Police municipale, CCAS, ALAE</p> <p>Création CLSPD</p>

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :

- Mettre en place des projets communs comme par exemple le CROSS des écoles,
- De la communication et du soutien entre les différents partenaires

Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :

LE PEDT 2022-2025 a été riche en initiatives, et nous souhaitons la même dynamique pour le prochain PEDT et nous organiserons des réunions du COPIL 1 fois par trimestre et notamment pour intégrer les projets d'écoles qui ont été validés après la réunion du COPIL.

Nous participons aux réunions de travail de la CTG. Cette dernière est en cours de renouvellement.

Partenaires du projet :

- Partenaires institutionnels : CAF, Jeunesse et Sport, les écoles, le CCAS, la police municipale
- Partenaires associatifs : en fonctions des activités nous faisons appel aux différentes associations mervilloises comme AMALGAM

Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT :

Les directeurs de chaque cycle de l'ALAE

Structure de pilotage :

Composition de la structure de pilotage : Mairie de Merville, CCAS, Ecoles, le chargé de coopération CTG CCHT, Association des parents d'élèves, les directeurs de l'ALAE, le responsable jeunesse, la police municipale, les associations mervilloises, CAF, et Jeunesse et Sport.

Coordination du projet assuré par : Alexandrine MOUCHET

Modalités de pilotage (mise en place éventuelle d'un COPIL, de commissions, etc.) :

Mise en place d'un COPIL que l'on va réunir 1 fois par trimestre minimum

Signataires du projet : Mairie et instances institutionnelles

Date de signature prévue : fin d'année 2025

Annexes : Les projets d'écoles



Projet d'école 2024 – 2029

Nom de l'école (ou des écoles) : Ecoles Maternelle et Élémentaire Georges BRASSENS

Commune(s) : 31330 MERVILLE

Projet d'école 2024 – 2029

Nom de l'école ou des écoles : EMPU et EEPU Georges Brassens

Commune(s) : **31330 MERVILLE**

« Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints »

Article L. 401-1 du code de l'éducation

« La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté. »

Article L. 122-1-1 du code de l'éducation

La rédaction du projet d'école découle du processus complet d'évaluation d'école (auto-évaluation, rapport d'auto-évaluation et évaluation externe).

Projet adopté par le conseil d'école lors de la réunion du :

Signature des membres

Signature du directeur, président du conseil d'école

L'inspecteur de l'Éducation nationale,
par délégation du directeur académique des services de l'Éducation nationale,

Vu et pris connaissance **Projet d'école validé le 6 septembre 2025**

Signature



État des lieux et perspectives par domaine en lien avec l'évaluation d'école



Domaine 1 : Les apprentissages, le suivi des élèves, l'enseignement

<p>Points forts et réussites des élèves en termes de compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bons résultats aux évaluations nationales. - Mise en place de méthodes pédagogiques communes (Compréhension avec Narramus en GS, lecture avec les Alphas et Taoki en GS/CP). - Harmonisation des contenus dans les 3 cycles.
<p>Points de vigilance et/ou marges de progrès – compétences à travailler</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des compétences sont à renforcer en français et en mathématiques : maîtrise de l'orthographe et de la grammaire, résolution de problèmes. - Hétérogénéité de la classe : difficulté à mettre en œuvre la différenciation pédagogique - Un public allophone nouvellement arrivé sur le territoire. - Des effectifs importants dans les classes de PS, MS et CE2, CM1, CM2. - S'interroger sur les devoirs « non faits », suivi inégal des parents - Approfondir la cohérence pédagogique dans le cycle et l'inter cycle. - Partenariat avec les familles (co-éducation). - Réfléchir aux temps de rupture pour les PS. - Approfondir l'accompagnement des EBEP. - Absence de liaison CM2/6^{ème} avec les deux collèges de secteur. - Augmentation des troubles des apprentissages avec des difficultés d'attention. - Travail collaboratif enseignant / AESH en élémentaire.
<p>Actions à développer en vue d'améliorer les compétences les moins réussies par les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la liaison GS/CP : formations, passerelles, sorties scolaires. - Mettre en place la liaison CM2/6^{ème}. - Appréhender la diversité des élèves en réfléchissant à la gestion de la classe dans le cadre de la différenciation. - Harmoniser les méthodes, outils de travail par cycle et inter-cycle et programmation. - Mener une réflexion quant aux devoirs à la maison. - Enrichir la mise en place des projets tout en y investissant les parents. - Réfléchir aux différents types d'aide à apporter aux parents pour préparer l'entrée en PS.

Actions à développer en vue d'améliorer l'accessibilité des savoirs (gestion de l'hétérogénéité)

- Mutualiser les pratiques pour aider à la gestion de l'hétérogénéité.
- Développer la différenciation et les outils pour les EBEP.
- S'interroger quant à la création d'un dispositif ULIS sur l'école.
- Travailler avec la psychologue scolaire et les représentants de parents d'élèves pour améliorer les relations avec certaines familles.
- Améliorer la complémentarité et la communication AESH/enseignant.
- Demander une formation à IEN pour la gestion des EBEP.
- Poursuivre la réflexion sur le parcours de l'élève.



Domaine 2 : Le bien-être de l'élève et le climat scolaire

<p>Points forts, atouts et réussites</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves se sentent bien à l'école, ils ont conscience qu'ils viennent apprendre et progresser. - Des conditions de travail propices aux apprentissages. - La communication entre les familles et l'équipe pédagogique est facilitée par des outils numériques en élémentaire. - Intervention pédagogique de la police municipale autour du harcèlement et cyberharcèlement - Programme pHARe niveau 1 validé - Evolution du règlement intérieur et harmonisation des règles de vie école-ALAE. - Elaboration de projet de classe autour de la coopération pour favoriser l'inclusion de tous. - Une préoccupation partagée autour des EBEP.
<p>Points de vigilance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le respect de la règle des classes à 24 ne peut pas toujours être maintenu. - L'égalité fille/garçon est une préoccupation de l'équipe : mettre en place des projets dans tous les lieux de l'école. - Le manque d'investissement des familles dans les projets collectifs, les accompagnements des sorties, les participations aux agréments sportifs. - Développer les messages clairs (Cycles 2 et 3). - La gestion de situations spécifiques entre élèves (conflits, harcèlement...). - L'école inclusive est pensée mais pas toujours efficiente comme le souhaiterait l'équipe pédagogique. La réflexion s'effectue au quotidien par les échanges entre les différents acteurs mais ne fait pas l'objet de projets spécifiques. - Les temps de concertation avec les AESH, la pratique collaborative et la participation aux équipes éducatives doivent être enrichis et améliorés.
<p>Actions possibles pour le bien-être de l'élève et l'amélioration du climat scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Demander des formations spécifiques sur l'égalité fille/garçon et le harcèlement pour établir des programmations d'actions communes dans ces domaines. - Proposer des projets collaboratifs (maternelle et élémentaire) afin de favoriser l'entraide et le « vivre ensemble ». - Poursuivre le travail en équipe, pour soutenir le climat scolaire dans le dialogue avec les partenaires (ALAE, familles). - Proposer des sorties inter-niveaux, interclasses (classes découvertes, sorties pédagogiques...). - Développement des messages clairs (outils entre élèves) sur tous les cycles. - Développer les compétences psychosociales chez les élèves.
<p>Actions éventuelles à développer pour une école davantage inclusive et coopérative</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Former les équipes à la gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers et à la gestion de l'hétérogénéité. - Réfléchir à un outil commun de suivi des EBEP afin d'avoir une vision d'ensemble mais aussi précise du parcours de l'élève. Engager une réflexion sur la mise en œuvre du Livret de Parcours Inclusif. - Construire la collaboration entre l'équipe enseignante et les AESH. - Cultiver la coopération entre élèves et la sensibilisation aux situations de handicap par des activités dédiées ou par l'intervention d'associations œuvrant dans le champ du handicap (Association Rebonds ; OCCE ; USEP...).



Domaine 3/4 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école / L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Points forts et réussites	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence éducative avec les partenaires de l'école. - Collaboration constructive et fluide avec les partenaires municipaux. - Une cohésion efficace existe entre les enseignants et les ATSEM. - Projets communs entre les différentes écoles de la commune. - Les relations avec la mairie existent et sont constructives. - La liaison école maternelle et école élémentaire est travaillée. - Forte implication de l'association des parents d'élèves.
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> - Les transitions entre les différents temps (scolaires et ALAE) sont à réfléchir à l'élémentaire. - Les liaisons avec les deux collèges sont inégales. - Les relations sont bonnes avec les familles mais c'est une relation qui fonctionne mieux en individuel. Les parents sont davantage absents lorsque l'école fait des propositions plus collectives. - Le manque de travail institutionnalisé entre les directions d'école et les directions d'ALAE.
Actions à développer	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des temps de concertation institutionnalisés avec l'équipe pédagogique, les AESH, les ATSEM. - Enrichir la cohérence éducative entre tous les partenaires de l'école (règlement intérieur commun, projets communs...). - Réfléchir à une cohérence entre activités d'ALAE sur les temps de midi et entrée dans les apprentissages en début d'après-midi. - Revoir l'harmonisation des règlements Ecole/ALAE. - Proposer des actions à visée pédagogique qui permettent de fluidifier le parcours de l'élève et son entrée au collège. - Renforcer les échanges entre la maternelle et le CP (affichage commun, décloisonnement, outils...).
École inclusive, équité et partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Inviter les parents à participer à différents projets de l'école afin de faciliter la communication avec certaines familles et de renouer la confiance envers l'école. - Réfléchir aux temps de transition des EBEP avec l'ALAE.

Les parcours éducatifs sont inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Un parcours éducatif désigne un ensemble structuré, progressif et continu d'enseignements, non limité à une discipline, et de pratiques éducatives, scolaires et extrascolaires, autour d'un thème. L'élève construit des compétences et acquiert des connaissances en fonction des expériences, des rencontres et des projets auxquels il participe.

Les parcours à l'école	
<p>Le parcours d'éducation artistique et culturelle : le PEAC a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.</p>	<p>Quelle est la déclinaison des parcours à l'école ?</p> <p>Projet les Arts du Cirque 2024-2025 en maternelle Connaissance : lexique de l'univers du cirque Pratique : unité d'apprentissage mené dans toutes les classes Rencontre : visionnage de film du cirque</p> <p>Projet les Incorruptibles en maternelle Connaissance : lexique et posture d'écoute Pratique : lecture des albums dans toutes les classes Rencontre : prix décerné après vote de chaque école participant à ce projet</p> <p>Partenariat avec la médiathèque de Merville : fréquentation de la bibliothèque Connaissance : savoir utiliser une médiathèque et lire Pratique : fréquentation de la médiathèque Rencontre : assister aux expositions, rencontre avec les bibliothécaires et ouverture vers la fréquentation de ce lieu en famille</p> <p>Projet « Grande Lessive » Connaissance : mettre en relation différents champs de connaissance et utilisation de différents outils, matériaux Pratique : réfléchir sur sa pratique Rencontre : appréhender des œuvres et des productions artistiques, ouvrir l'école aux parents</p> <p>Musée historique, Muséum d'histoire naturelle, visite historique de la commune Connaissance : construire les compétences en lien avec la visite (découverte du monde) Pratique : s'intégrer dans un processus collectif Rencontre : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Participation à un spectacle vivant (théâtre, magie, concert...) Connaissances : utiliser un vocabulaire approprié et mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre Pratique : s'intégrer dans un processus collectif Rencontre : identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</p>

	<p>Ma classe au cinéma en élémentaire Connaissance : mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre Pratique : s'intégrer dans un processus collectif Rencontre : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres et identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</p> <p>Projets artistiques avec intervenants : Danse, Chorale, Musique Connaissances : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique Pratique : mettre en œuvre un processus de création, concevoir et réaliser la présentation d'une production Rencontre : échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel artistique de la culture</p> <p>Le conseil des maîtres organise ces apprentissages (projets) de manière spiralaire du PS au CM2 afin que chaque élève ait accès à chaque domaine culturel au cours de sa scolarité primaire.</p> <p>Page PEAC dans le carnet de suivi et le livret d'évaluation.</p>
<p>Le parcours éducatif de santé : le parcours éducatif de santé permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements.</p>	<p>EPS CROSS Labellisation Génération 2024 : SOP, JOP JNSS SRAV cycle d'apprentissage avec l'intervention ponctuelle de la police municipale sur la sécurité routière PS, MS, GS, CE1 Savoir Nager CP et CE1 Rugby intervention de la ligue Occitanie Rugby Classe de découverte vélo CE1</p> <p>SANTE Permis piéton avec l'intervention ponctuelle de la police municipale CP Projet sur la nutrition en CM1 Participation à la semaine du goût en maternelle avec l'intervention ponctuelle d'une commerçante de Merville</p>

Le parcours citoyen : il concourt à la transmission des valeurs et principes de la République en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté : la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect mutuel, la lutte contre toutes les formes de discrimination, la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre les LGBTphobies, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la lutte contre le harcèlement.

Lutte contre le harcèlement

Travail sur le harcèlement (mise en place du programme pHARe, NAH, décloisonnement en classe sur le thème de la réparation, construction de saynètes sur le harcèlement...)

Travail sur l'utilisation d'internet et les dangers des réseaux sociaux en lien avec Alae

Passation du permis internet (avec la co-intervention de la police municipale)

Egalité filles/garçons

Travail sur l'utilisation de la cour de récréation

Projets scientifiques avec le CNES sur la promotion des femmes scientifiques

EDD

Sortie scolaire à la ferme

Tri sélectif, compostage, recyclage du plastique avec la co-intervention de la communauté de commune

Visite du centre de tri de Bessières

Protection de l'environnement : découverte de la biodiversité en forêt, fresque du climat

EMC

Organisation de fêtes de l'école où les élèves de CIII proposent des ateliers de jeux aux CI et CII

Classes de découverte à visée sportive, scientifique et citoyenne en élémentaire

Participation aux commémorations historiques : apprentissage de la Marseillaise, travail de mémoire

Domaine 1 : Les apprentissages, le suivi des élèves, l'enseignement**Mesures prioritaires**

Intitulé	N° de la mesure
✓ Favoriser la cohérence, la continuité et la cohésion dans les parcours éducatifs.	2 – 4 – 8 – 9 - 10
✓ Prioriser les liaisons inter-cycles pour permettre aux élèves d'identifier un continuum dans leur scolarité.	3 - 4
✓ Harmoniser les pratiques inter-cycles : progressions, programmations et outils.	4 - 10

Ajouter autant de lignes que nécessaire

Domaine 2 : Le bien-être de l'élève et le climat scolaire**Mesures prioritaires**

Intitulé	N° de la mesure
✓ Maintenir un climat scolaire apaisé, propice aux apprentissages	1 – 11 - 12
✓ S'engager dans l'égalité fille/garçon	6
✓ Améliorer l'intégration des AESH à la communauté pédagogique	5
✓ Développer la communauté éducative avec le périscolaire.	1 – 2 - 13

Ajouter autant de lignes que nécessaire

Domaines 3 & 4 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école / L'école dans son environnement institutionnel et partenarial**Mesures prioritaires**

Intitulé	N° de la mesure
✓ Renforcer la co-éducation avec les familles	7

Ajouter autant de lignes que nécessaire

Les parcours	
Mesures prioritaires	
Intitulé	N° de la mesure
✓ Parcours artistique et culturel	2, 12
✓ Parcours de santé	2
✓ Parcours citoyen	3, 6, 7, 11, 12

Ajouter autant de lignes que nécessaire

Domaine :

- Mesure commune au groupement d'écoles
 Mesure spécifique à l'école maternelle Brassens

Mesure prioritaire n°1

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Assurer la continuité et la passation entre les temps école-ALAE.
Description (actions mises en place)	<ul style="list-style-type: none"> -Présence de temps de passation (8h45-8h50 / 11h50-11h55 / 13h45-13h50 / 16h05-16h10. -Création d'une charte ALAE/école. -Projets communs (soirée de Noël, grande lessive, SOP, olympiades, cross). -Réunions régulières entre directeurs.
Connaissances et compétences attendues OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> -Fluidifier les temps de passage et les échanges d'information entre l'ALAE et les enseignants. -Harmoniser les méthodes et les règles de vie. -Assurer la continuité éducative et la cohérence des pratiques. -Renforcer la collaboration entre les équipes éducatives (enseignants, animateurs, ATSEM). -Favoriser un climat serein et sécurisant pour les enfants.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration de l'état émotionnel des élèves lors des diverses transitions entre école et Alae. -Diminution du nombre de conflits entre élèves à régler sur les temps de transition. -Efficacité des transmissions d'informations (transmission des informations aux parents malgré l'intermédiaire). -Nombre d'activités communes par an.
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	<ul style="list-style-type: none"> -Elèves -Enseignants -ALAE
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les besoins spécifiques de chaque EBEP en matière de transitions. -Anticiper les changements et préparer les enfants aux transitions à venir. -Liaison renforcée pour les EBEP.
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> -ALAE et ATSEM -AESH -Site Eduscol / Réseau Canopé
Calendrier, échéancier	<ul style="list-style-type: none"> -Toute l'année : décembre : soirée de fin d'année, mars : grande lessive, avril : SOP, mai : cross, juin : olympiades. -2024-2025 : création d'une charte ALAE/école.
Référent de la mesure	<p>Enseignante maternelle : Estelle BALAYE Directrice école maternelle : Christelle VIALIS et directeur ALAE cycle 1 : Stéphane COROLLEUR</p>

Domaine :

- Mesure commune au groupement d'écoles
 Mesure spécifique à l'école maternelle Brassens

Mesure prioritaire n°2

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Construire notre école ensemble : projets communs pour grandir et apprendre.
Description (actions mises en place)	-Mettre en place des projets communs à toutes les classes de maternelle afin de créer une culture commune et une émulation.
Connaissances et compétences attendues	-Participer à la réalisation de projets communs : développer le sentiment d'appartenance à l'école. -Favoriser la coopération, l'entraide et le respect mutuel afin d'avoir un climat de respect et de bienveillance. -Stimuler la créativité, la curiosité et le plaisir d'apprendre ensemble. -Renforcer les liens entre les différents acteurs de la communauté éducative.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	-Evolutions des compétences psychosociales et émotionnelles (coopération, entraide, respect). -Enrichissement du vocabulaire utilisé par les enfants (augmentation du nombre de corpus de mots travaillés) -Nombre d'activités communes par an. -Nombre d'élèves impliqués, engagés dans le projet.
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	-Elèves -Enseignants -ATSEM
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	-Observations régulières pour identifier les besoins de chaque EBEP. -Adapter les activités, les supports pédagogiques et les temps d'activité aux besoins des EBEP. -Proposer des activités différenciées.
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	-Enseignants, ATSEM, AESH, ALAE -Partenaires extérieurs (associations, musées, ...) -OCCE -Mairie
Calendrier, échéancier	-Cycle cirque 2024-2025. -Muséum hors les murs 2024-2025. -Les Incorruptibles, cross, grande lessive, JNSS, SOP, JOP chaque année.
Référent de la mesure	Enseignante maternelle : Stéphanie PERRINEAU Directrice école maternelle : Christelle VIALIS

Domaine 1 : Les apprentissages et le parcours des élèves, l'enseignement.**x Mesure commune au groupement d'écoles Brassens****□ Mesure spécifique à l'école****Mesure prioritaire n°3**

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Renforcer la réussite de tous les élèves à travers la liaison GS-CP.
Connaissances et compétences attendues	Développer l'interaction entre les élèves de GS et CP. Permettre de faciliter l'entrée en CP : connaissance des locaux, repérer certains adultes de l'élémentaire. Favoriser le langage oral et écrit en GS et CP : <ul style="list-style-type: none">- Raconter avec support et sans support en utilisant une syntaxe correcte.- Acquérir la connaissance des lettres et le son des lettres dès le début de l'année de CP- Acquérir la connaissance des différentes graphies d'une même lettre- Acquérir du lexique (en se basant sur les nouveaux programmes et les constellations)- Lire après préparation un texte adapté à son niveau de lecture CP.- Raconter une histoire connue dans son intégralité GS.- Comprendre une histoire lue CP.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	A l'entrée au CP les élèves sont sereins et savent se repérer rapidement dans l'école (diminution du nombre de pleurs à la rentrée). Au mois de juin les élèves de GS sont impatients de partir au CP et le verbalisent. GS : meilleure réussite en langage oral : évaluations des compétences de lexique, dans les exercices conçus à cet effet. CP : meilleure réussite en fluence aux évaluations nationales et en compréhension de texte lu.
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Elèves de CP et GS Enseignants de GS et CP Directeurs école maternelle et élémentaire
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	Accompagnement des AESH lors des rencontres. Passation des MOPPS. Préparations de la venue à l'élémentaire en amont avec visite des lieux en individuel avec AESH pour les élèves TSA.
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	Conseillers pédagogiques de la circonscription Les enseignants de CP et de GS. L'ALAE des écoles maternelles et de cycle II pour prolonger cette continuité sur les temps périscolaires.
Description de la mesure	Travail en conseil de cycle : consacré aux apprentissages Utilisation de l'outil commun : Constitution de la mallette CP pour faciliter l'entrée dans les apprentissages (lexique et mathématiques) Utilisation de la salle plurivalente par les GS pour des activités sportives, salle qui se trouve dans les locaux de l'élémentaire. Travail sur un album commun en grand groupe en GS en fin d'année qui sera un album travaillé en CP pour la rencontre avec les GS de l'année suivante (exemple Le Machin).

	<p><u>Choix d'une chanson commune</u> apprise en GS qui sera reprise dès la rentrée en CP (exemple BANJO).</p> <p><u>Projet de rencontre autour de la lecture : « Raconte et lire » :</u> 1) CP lisent un album aux GS (1h) + récréation commune à la maternelle (mars) 2) Rencontre lecture avec questions : 1h + récréation commune à l'élémentaire commune (juin) 3) visite de l'école pour les GS avec le directeur ALAE (juin).</p> <p><u>Préparation du Cross</u> : Cross commun école élémentaire et maternelle (mai). Entrainement commun GS et CP au bois de Bayler pour préparer le cross de fin d'année (mai).</p> <p><u>Olympiades dans le cadre de la SOP</u> : (avril) Préparation de 5 ateliers sportifs différents type défis récré proposés par la SOP, mise en place de ses ateliers en double avec 10 adultes. Faire des équipes de 5 enfants pour des rencontres (5 contre 5).</p> <p><u>Visite de l'école sur les temps périscolaires</u>, repas pris au réfectoire avec un service plateau en élémentaire.</p> <p><u>Accueil individuel de chaque famille lors de l'admission au CP par le directeur</u> pour présenter le fonctionnement de l'école élémentaire et les apprentissages mis en place sur les cycles II et III.</p>
Calendrier, échéancier	Trois conseils de cycle pour organiser les temps de rencontres et les projets (octobre, janvier et juin). Activités : voir « description de la mesure ».
Référent de la mesure	Enseignante de GS : Christel MASSIA. Enseignantes de CP : Nathalie BORG et Béatrice LAVIGNE. Directrice maternelle : Christelle VIALLIS et directrice élémentaire : Claire DURRIEU.

Domaine : les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.

x Mesure commune au groupement d'écoles Brassens

□ Mesure spécifique à l'école

Mesure prioritaire n°4

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Renforcer les compétences en français et mathématiques (maîtrise de l'orthographe et de la grammaire, résolution de problèmes) par l'harmonisation des outils.
Connaissances et compétences attendues	Savoir s'approprier les outils de la classe et les référentiels communs. Permettre à chacun d'être plus investi, efficace, autonome. Permettre aux élèves d'avoir des outils inter-cycles (cycle I et cycle II) et intra-cycles (cycle II et de cycle III). Exemples : méthode des - alphas cahier d'anglais, d'Arts... Favoriser les échanges et la collaboration entre les enseignants.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	L'élève obtient de meilleures réussites aux évaluations nationales en français (orthographe et grammaire) et en mathématiques (résolution de problèmes). Nombre d'outils créés, harmonisés et nombre de réunions consacrées à la thématique.
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Tous les élèves de l'école Tous les enseignants de l'école
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	Aménagements des outils en fonction des besoins : allègement des exercices, référentiel adapté et personnalisé, progressions individualisées. Valoriser les ancrages linguistiques au sein de la classe. Proposer des outils visuels auxquels l'élève fera référence. Utiliser des supports et outils variés. Utiliser des outils spécifiques pour l'évaluation (livret de parcours inclusif).
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	Décloisonnement par domaine (sciences, langues, histoire et géographie). Collaborer avec les partenaires de santé. Constellations avec l'équipe de circonscription.
Description de la mesure	Harmonisation des méthodes et des pratiques au cycle I pour assurer la continuité dans les apprentissages. Mettre en place une programmation et des progressions communes à l'échelle de l'école maternelle. Harmonisation des outils et des pratiques au cycle II : - Choix d'utilisation de 2 cahiers communs et de même couleur (violets pour les leçons, rouge pour cahier du jour).

	<p>- Utilisation du cahier d'Arts et du cahier d'anglais CE1 et CE2.</p> <p>Harmonisation des outils et des pratiques au cycle III :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix d'un porte-vue commun de leçons. - Utilisation d'un cahier d'Art et d'un cahier d'Anglais initié en CM1 et qui suit en CM2. - Utilisation de la méthode Picot en Français, Magnard en calcul mental et Je lis, je comprends en lecture. -Utilisation de la programmation commune en sciences. <p>Utilisation d'une programmation commune en résolution de problèmes du CP au CM2 avec problèmes de référence commun.</p> <p>Aménagements pour les élèves à besoins éducatifs particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Utilisation dans l'école de la rosace en 4 points pour la résolution de problèmes en mathématiques. -Utiliser les schémas en barre pour la résolution de problèmes. -Faciliter l'accès à la langue écrite en proposant à l'élève des outils transférables à d'autres situations d'apprentissage. -Construire des fiches-outils individuelles et/ou collectives ayant pour but de faciliter l'autonomie linguistique de l'élève au quotidien. -Mettre en place des affichages communs que les élèves retrouvent d'une classe à l'autre. -Utilisation d'un guide-âne en mathématiques pour les fractions CIII. -Utilisation des glisse-nombres en CIII.
Calendrier, échéancier	<p>2024-2025 : Constellation sur la mise en place de programmation commune en lexique (cycle I) avec CPC de la circonscription HG23.</p> <p>2024-2025 : Constellation sur la mise en place de programmation commune (maths cycle II et III) avec CPC de la circonscription HG23.</p>
Référent de la mesure	<p>Maternelle : toutes les enseignantes + la directrice Christelle VIALIS</p> <p>Elémentaire : Caroline BROC</p>

Domaine 3 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarialx **Mesure commune au groupement d'écoles Brassens**□ **Mesure spécifique à l'école élémentaire****Mesure prioritaire n°5**

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Favoriser les progrès des EBEP en renforçant la collaboration enseignants / AESH
Connaissances et compétences attendues	Permettre à l'élève de s'approprier les outils mis à sa disposition de manière à fluidifier son travail
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	Augmentation de l'autonomie de l'élève dans l'utilisation des outils efficaces pour lui Augmentation de l'autonomie de l'AESH qui connaît mieux les attentes de l'enseignant et qui peut s'adapter plus facilement et plus rapidement à l'élève. Diminution des sollicitations de l'AESH. Nombre de réunions prévues entre AESH et PE. Nombre d'outils élaborés ou co-élaborés entre PE et AESH
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Equipe enseignante Equipe AESH Elèves à besoin éducatif particulier
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	Partenaires de soins (CMPP, libéral, SESSAD, éducateurs...), Psychologue scolaire, Equipe enseignante, Equipe AESH Ressources : outils spécifiques à déterminer et à fabriquer en fonction des besoins des élèves CAP ECOLE INCLUSIVE
Description de la mesure	Rencontres des AESH dans le cadre des 108h à la fois en équipe et individuellement. Co-rédaction des MOPPS (enseignant/AESH) Présence des AESH au rendez-vous d'accueil en début d'année scolaire Présence des AESH aux ESS Réunion d'équipe AESH avec directrice 1 fois par période. Co-construction d'outils spécifiques à chaque EBEP, réutilisables d'une année à l'autre.
Calendrier, échéancier	3 fois par an (1 fois par trimestre)
Référent de la mesure	Mme Péchade, Mme Lavigne, Elsa Laubertie, Caroline Hervé

Domaine :
 Mesure commune au groupement d'écoles Brassens
 Mesure spécifique à l'école
Mesure prioritaire n°6

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Développer une culture de l'égalité filles garçons et du respect mutuel dès le plus jeune âge.
Connaissances et compétences attendues	<p>Construire les conditions de l'égalité entre les filles et les garçons à travers des situations concrètes de vie au sein de l'école par le biais du questionnement des stéréotypes.</p> <p>De part une éducation homogène cohérente, l'enfant intègre la notion de l'égalité entre les filles et les garçons et à terme les femmes et les hommes.</p> <p>Apprendre à respecter autrui.</p> <p>Favoriser la mixité de genre et la coopération entre filles et garçons.</p>
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	<p>Diminution du nombre de conflits fille/garçon.</p> <p>Les élèves n'ont pas de stéréotypes genrés (couleur rose, jeux, jouets).</p> <p>Nombre d'élèves se répartissant indifféremment dans les espaces jeux (dINETTE, garage, foot...).</p>
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Tous les élèves, les enseignants, les ATSEM, les AESH, l'ALAE et les parents.
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<p>Utilisation de pictogrammes.</p> <p>Explication individuelle et renforcée.</p> <p>Encourager l'empathie et la solidarité entre les différents genres.</p>
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<p>ALAE / Mairie / Médiathèque / Parents d'élèves</p> <p>Ressources EDUSCOL / Canopé</p> <p>Formation EPS sur l'égalité fille garçon proposé par Nathalie autour des jeux collectifs avec une entrée sans ballon CII</p>
Description de la mesure	<p>Utilisation d'albums de jeunesse qui valorisent l'égalité fille garçon et la diversité.</p> <p>Mise en place d'un temps de parole équitable.</p> <p>Aménager l'espace de la classe et de la cour de récréation de manière à favoriser la mixité de genre.</p> <p>Inciter les élèves à utiliser tous les différents espaces aménagés dans la cour de récréation et dans la classe.</p> <p>« Briser » les stéréotypes en proposant un module de travail considéré par les élèves habituellement genré (danse, rugby, cuisine...).</p>
Calendrier, échéancier	<p>Toute l'année.</p> <p>Formation 25-26 sur les jeux en EPS</p>
Référent de la mesure	<p>Maternelle : Frédérique CAMBOU</p> <p>Elémentaire : Edwige TAILLANDIER</p>

Domaine :
 Mesure commune au groupement d'écoles Brassens et Tournesols
 Mesure spécifique à l'école
Mesure prioritaire n°7

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Un partenariat renforcé entre les familles et l'école au profit de la réussite de tous les élèves.
Connaissances et compétences attendues	Valoriser les compétences des parents dans l'accompagnement des élèves pour les apprentissages. Renforcer le lien de confiance familles / école et favoriser l'implication des parents dans la vie de l'école pour améliorer la réussite des élèves.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	Un questionnaire avec des questions ciblées à faire remplir aux enseignants et aux parents puis analyse. Amélioration de la réussite scolaire et du climat scolaire (nombre de conflits). Nombre de parents participant aux réunions et aux projets proposés. Suivi des apprentissages par les parents : nombre de parents qui se connectent à l'ENT-Ecole, qui consultent le LSU et le carnet de suivi des apprentissages.
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Parents Enseignants
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	Mettre en place à la rentrée scolaire les rendez-vous d'accueil avec les familles pour les élèves bénéficiant d'un PPS. Réunions régulières avec les familles pour construire un plan d'accompagnement adapté. Sollicitation des familles (si besoin) lors des manifestations pour permettre à l'élève une participation sereine.
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	Mairie de Merville ALAE Association de parents d'élèves : APEM
Description de la mesure	Une communication régulière (rencontre avec les parents, remise des livrets, réunion de rentrée) dans le but d'échanger sur les besoins des élèves, les attentes des familles et de l'enseignant. Utilisation de l'ENT pour faciliter la communication quotidienne. Communication sur les projets pédagogiques : réunion de présentation des projets comme les classes découvertes... Solliciter les familles dans la vie scolaire en participant aux représentations de danse, de chorale, exposition d'arts, soirées. Solliciter les familles pour l'encadrement des activités pédagogiques :EPS, cuisine, ateliers jeux de société, arts plastiques, classe découverte, sorties scolaires... Faire intervenir les familles sur des thématiques culturelles ou professionnelles (découverte de certains métiers, de certaines passions, spécialités culinaires ou culturelles). Conférences sur des thématiques d'éducation à la santé en relation avec la mairie : les écrans, les besoins spécifiques des enfants (sommeil, discipline ...).

Calendrier, échéancier	Au fil de l'année scolaire
Référent de la mesure	Directrice maternelle Brassens : Christelle VIALLIS Directrice élémentaire Brassens : Claire DURRIEU Directrice groupe scolaire Les Tournesols : Hélène FOUSSAL

Domaine 1: Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement□ **Mesure commune au groupement d'écoles**x **Mesure spécifique à l'école élémentaire****Mesure prioritaire n°8**

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Renforcer la réussite des élèves à travers la liaison CM2 – 6^{ème}
Connaissances et compétences attendues	<p><u>D'un point de vue des élèves :</u> Découverte des collèges d'affectation (2 collèges possibles pour l'école de Merville) Organisation des enseignements avec différents professeurs et un cadre différent. Prise d'informations et échanges entre les enseignants du 1^{er} et 2^{ème} degré quant à l'organisation des enseignements ainsi que leurs contenus. Rassurer les élèves sur l'entrée au collège Assurer une continuité dans les enseignements dans le cycle 3.</p> <p><u>D'un point de vue des enseignants</u> Réflexion et travail sur les devoirs à la maison Travailler sur les prérequis à l'entrée en 6^{ème} notamment sur l'organisation de la semaine, sur le rythme de travail... Rédaction en commun des PPRE passerelle en conseil de cycle III</p>
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	<p>Les élèves sont rassurés et n'appréhendent plus l'entrée en 6^{ème}.</p> <p>Les élèves prennent des repères quant à l'organisation spécifique du collège (emploi du temps, espace collège, relation aux adultes, ...)</p> <p>Enseignants : réussites et difficultés d'intégration des élèves lors du passage école-collège. Niveau de cohérence entre les enseignements du 1^{er} et 2^{ème} degré. Bilan au regard de la spécificité des deux collèges concernés.</p>
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	<p>Tous les élèves de CM2 Des classes de 6^{ème} Enseignants de CM2 et 6^{ème}</p>
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<p>Accompagnement des AESH lors des rencontres Passation des MOPPS Mise en place d'équipe éducative avec un membre du collège en fin d'année scolaire pour préparer l'entrée au collège de l'élève bénéficiant d'un PPS.</p>
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<p>Enseignants du collège Enseignants de l'élémentaire Conseillers pédagogiques</p>
Description de la mesure	<p><u>Mise en place d'actions d'échanges pédagogiques avec le collège</u> : projet scientifique commun (réalisation d'une même expérience avec échange des hypothèses et des conclusions) projets artistiques communs (chant, théâtre, expo...), projet sportif commun (cross), projet solidaire (collecte de bouchons)</p> <p><u>Mise en place de travail commun entre enseignant (conseil de cycle III)</u> : réflexion autour des devoirs à la maison, réflexion au niveau des consignes de passation...</p>

	<p><u>Visite du collège avec les CM2</u> Accueil par le personnel en place (personnel de direction, professeurs et vie scolaire) Découverte géographique : salles de classe, cour de récréation, structures sportives, réfectoire CDI. Vivre un temps de classe : à partir d'un emploi du temps assister à 2 ou 3h de cours pour tester les changements de classes et se rendre compte du rythme d'1h de classe. Vivre un temps de récréation et pause méridienne avec les autres élèves du collège</p> <p><u>Présentation du collège aux familles</u> Réunion organisée par les principaux de collège dans les écoles pour répondre aux questions des familles et présenter le collège.</p> <p><u>Mise en place d'une réunion de passation des dossiers des élèves pour une répartition des élèves dans les classes propices aux apprentissages. (conseil de cycle III)</u> anticiper la réunion par un tableau récapitulation du niveau des élèves et des points de vigilances. échanges professionnels sur certains élèves (notamment les élèves à besoins éducatifs particuliers) transmission des dossiers des élèves avec les compte-rendu d'équipe éducative, suivi de soins, MOPPS, PAP rédaction des PPRE passerelle avec les enseignants concernés au collège pour permettre leur mise en place efficace.</p>
Calendrier, échéancier	Toute l'année
Référent de la mesure	Gilles DIU

Domaine 1: les apprentissages et le parcours des élèves, l'enseignement. Mesure commune au groupement d'écoles Mesure spécifique à l'école élémentaire**Mesure prioritaire n°9**

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	L'élève écrit un message en séquençant les actions et en respectant les outils de la langue pour être compris par le lecteur.
Connaissances et compétences attendues	Produire des écrits courts porteurs de sens en articulation avec l'apprentissage de la lecture et en lien avec le vécu de la classe de manière autonome. Parvenir à corriger les mots fréquents étudiés en fonction des indications de l'enseignant.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	Quantité et qualité de phrases produites. La correspondance graphie/phonie est respectée. La phrase a du sens. L'enfant peut produire un écrit seul.
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	CP et CE1
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	Adaptation des outils : dictée à l'adulte, référentiel de mots sous forme d'étiquettes, utiliser la corolle lexicale pour enrichir en vocabulaire, utiliser des outils scripteurs personnalisés de tailles différentes, utiliser un support d'écriture individualisé (une seule ligne, repérage visuel en couleur ligne de terre, ligne de l'herbe, de ciel et ligne de feu) Valorisation de la production
Description de la mesure	Réaliser un cahier d'écrivain tenant compte des actions de planification, production et révision.
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	Répertoires de mots en fonction de la méthode de lecture Conseillers pédagogiques
Calendrier, échéancier	Toute l'année
Référent de la mesure	Ingrid VIALA

Domaine 1: les apprentissages et le parcours des élèves, l'enseignement

□ Mesure commune au groupement d'écoles

x Mesure spécifique à l'école élémentaire

Mesure prioritaire n°10

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	L'élève résout des problèmes mathématiques en utilisant des nombres entiers et le calcul
Connaissances et compétences attendues	Aptitude à développer la résolution de problème de manière autonome, dans toutes les catégories (partie /tout ; comparaison ; à une à deux étapes ; multiplicatif ; mixte : additif et multiplicatif). L'enseignant utilise un enseignement explicite. Les élèves doivent être en mesure de Comprendre, Modéliser, Calculer, Répondre.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	Les élèves du CP au CM2 ont de meilleures réussites aux évaluations nationales. Tous les enseignants utilisent la programmation élaborée en constellation en 2024-2025.
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Tous les élèves de l'école
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	Utilisation de la manipulation matérielle, mise à disposition d'outils spécifiques (problème sous forme de dessin, objets de comptage pour dénombrer...) Reformulation par l'AESH
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	Constellation résolution de problèmes année 2024 2025 (Digipad) Eduscol PROGRAMMATION en mathématiques : résolution de problèmes
Description de la mesure	Les enseignants utilisent la programmation en résolution de problèmes mise en place lors du travail en constellation. Présentation de cette programmation aux nouveaux enseignants. Lien avec la maternelle.
Calendrier, échéancier	Sur toute la durée du projet d'école
Référent de la mesure	Gilles DIU

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire□ **Mesure commune au groupement d'écoles****X Mesure spécifique à l'école élémentaire Brassens****Mesure prioritaire n°11**

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Gestion des situations spécifiques (conflits) entre élèves
Connaissances et compétences attendues	<p>Développer les capacités d'analyse, de discussion, d'argumentation, de confrontation des points de vue à partir de situations-problèmes réelles de la vie de la classe ou de l'école.</p> <p>Connaissance et maîtrise de soi : comprendre ses émotions et ses sentiments Développer sa capacité d'empathie, reconnaître et prendre en compte les émotions et les sentiments d'autrui. Apprendre aux élèves à reconnaître les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement. Sensibiliser à la notion de bien commun et amener les élèves à prendre conscience que les actions individuelles doivent tenir compte de l'intérêt collectif.</p>
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	<p>Les élèves sollicitent d'eux même les enseignants pour mettre en place ce temps de régulation</p> <p>Nombre de messages clairs sur une période dans chaque classe</p> <p>Nombre de situations de harcèlement dans l'école</p>
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	<p>Les élèves de tous les cycles</p> <p>Les enseignants</p> <p>L'alae</p> <p>Les familles</p>
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<p><u>A destination de l'EBEP</u></p> <p>Proposer une carte mentale de la méthode « message clair » illustrée avec dessins, pictogrammes...</p> <p>Mettre à disposition de l'EBEP des cartes présentant les émotions illustrées (dessin, pictogramme)</p> <p>Proposer le tutorat d'un autre élève de la classe lors de l'échange « message clair »</p> <p>Proposer l'accompagnement de l'AESH lors de l'échange « message clair »</p> <p><u>En prévention, à destination de toute la classe</u></p> <p>Expliciter dans chaque classe les différences de chacun dans la capacité à s'exprimer et de ce fait la mise en place d'outils spécifiques pour ceux qui le souhaitent.</p>
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<p>EDUSCOL : Les messages clairs, une technique de prévention et de résolution des petits conflits à l'école</p> <p>ALAE à mobiliser pour que cette méthode soit utilisée également sur les temps périscolaires</p>
Description de la mesure	Développement des « messages clairs » sur tous les cycles

	<p>1. Je préviens l'autre : j'ai un message clair à te dire ou je veux te faire un message clair ou ce que tu m'as dit/fait m'a fait souffrir et je vais te faire un message clair. Es-tu prêt(e) à m'écouter ?</p> <p>2. J'explique pourquoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Quand tu te moques de moi... ◦ Quand tu me pousses... ◦ Quand tu fais du bruit pendant que je travaille... <p>3. Je dis ce que je ressens : j'ai de la peine / mal / peur... Je suis en colère / énervé...</p> <p>4. J'exprime mon besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ ... car j'ai besoin de (calme pour travailler / d'être en sécurité / de progresser en...) <p>5. Je vérifie que l'autre a bien compris : as-tu bien compris ?</p> <p>6. Je propose une solution : j'aimerais que tu ne te moques plus de moi / j'aimerais que tu ne recommences plus / que tu me présentes des excuses / que tu fasses une réparation.</p> <p>Affichage de la « méthode message clair » dans toutes les classes Fabrication d'une carte mentale de la méthode « message clair » plastifiée que l'élève peut avoir avec lui lors de sa demande. Transmission de ces deux outils à l'ALAE pour que cette méthode soit partagée, utilisée. Information des parents d'élèves de cette pratique globale sur l'école en réunion de rentrée scolaire par les enseignants et lors du rendez-vous d'admission des élèves à l'école par le directeur.</p>
Calendrier, échéancier	Tout au long de l'année scolaire
Référent de la mesure	Edwige Taillandier

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

□ Mesure commune au groupement d'écoles

x Mesure spécifique à l'école école élémentaire

Mesure prioritaire n°12

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Développer les compétences psychosociales des élèves.
Connaissances et compétences attendues	Accroître sa compréhension des émotions et identifier ses émotions Réguler ses émotions et son stress Communiquer de façon constructive, positive et efficace S'affirmer par le consentement ou le refus
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	Diminution du nombre de conflits entre élèves Augmentation du sentiment de bien-être à l'école Augmentation des retours positifs des familles lors des sorties scolaires avec ou sans nuitées
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Tous les élèves de l'école
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<u>En amont de la sortie</u> préparer l'élèves au changement de lieu : expliquer le déroulé de la journée, du séjour et donner un support écrit. montrer des photos pour que l'élève se crée des repères visuels préciser les personnes que l'élève va pouvoir croiser communiquer avec les autres élèves de la classe sur l'appréhension spécifique de tel camarade et trouver des solutions d'accompagnement, d'apaisement par un élève référent et un adulte référent. <u>Sur les lieux</u> verbaliser au maximum ce qui se passe et ce qui va suivre faire référence au support visuel donné en amont si sortie scolaire avec nuitée, proposer une visite individuelle des lieux identifier un lieu de repli au calme accompagné de l'AESH ou de l'adulte référent valoriser les réussites

Ressources et / ou partenaires à mobiliser	Représentants de parents d'élèves Mairie (médiathèque, communauté de commune, structures sportives) Animateurs de l'ALAE Parents d'élèves pour l'accompagnement Partenaires extérieurs : centres d'accueil pédagogiques, structures culturelles (cinémas, musées, salles d'expo, médiathèques...), associations sportives
Description de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> - Projets sportifs : Proposer des projets sportifs avec coopération entre élèves de deux classes qui se suivent (CE2 – CM1 par exemple) Projet SRAV avec finalité à la forêt de Bouconne pour des élèves de CP, CE1, CE2 Projet CROSS de tous les élèves de la commune de Merville Projet RUGBY pour toutes les classes de l'école avec partenariat de la ligue de rugby et tournois en interne à l'école entre différentes classes. Projet de fête de l'école : organisation de stands de jeux tenus par les élèves de CM2 pour les élèves de l'école maternelle. Projet Danse avec une représentation finale dans la salle de spectacle de la commune devant les familles - Projets culturels : Proposer des classes de découvertes avec nuitées sur toutes les classes d'un cycle. (CP-CE1-CE2) (CM1-CM2) Proposer des projets de sorties scolaires en organisant les transports et l'accueil sur place avec du tutorat entre 2 classes de niveau différent (CP et CE2 par exemple) - Projets artistiques : Cinéma dans le cadre du dispositif ma classe au cinéma Projet « semaine gourmande » pour préparer un goûter : association d'une classe de cycle II avec une classe de Cycle III pour préparer des recettes de pâtisseries gourmandes. Projet Chorale interclasse. Projet en lien avec l'école des Tournesols.
Calendrier, échéancier	Tout au long des années du projet d'école en cohérence avec les projets de classe
Référent de la mesure	Sophie Carre Laurence Péchade

Domaine 3: L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

□ Mesure commune au groupement d'écoles

x Mesure spécifique à l'école élémentaire

Mesure prioritaire n°13

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Travailler le lien avec l'ALAE afin de construire un contexte propice aux apprentissages pour les élèves
Connaissances et compétences attendues	Connaître et appliquer les règles de vie collective (fonctionnement de l'école, de l'ALAE) Accepter et respecter les différences. Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. Adopter un comportement responsable par rapport à soi et à autrui. Adapter sa tenue, son langage et son attitude au contexte scolaire Participer et prendre sa place dans un groupe. Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt général
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	L'élève reprend les apprentissages en classe de manière apaisée (il est passé aux toilettes, il a réglé ses conflits, il a pris plaisir à jouer) L'élève améliore ses résultats scolaires Diminution des remarques des parents sur la distinction entre école et ALAE. Les parents savent que les réponses apportées sont concertées. Nombre de réunions réalisées entre école et ALAE.
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Tous les élèves de l'école ALAE Enseignants Parents
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	ALAE assiste aux réunions d'équipe éducative, équipe de suivi de scolarisation, rendez-vous d'accueil. Mutualisation des PAI
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	Mairie de Merville Conseillers pédagogiques, ERVS autres fonctionnements sur d'autres communes APEM
Description de la mesure	Faire un point rapide quotidien lors de la passation en classe animateur/ enseignant. Réfléchir à la temporalité des activités Permettre aux enfants de s'amuser tout en tenant compte du rythme biologique de l'enfant, mettre en place de réels temps de pause. Avoir une réflexion sur l'utilisation de la musique Avoir une réflexion sur le goûter (bonbons) Harmonisation sur les règles de vie, utilisation commune du permis à points

	Réflexion sur la communication avec les familles Cohérence entre ALAE et école sur la répartition des élèves qui se retrouvent en conflit Fête commune école / ALAE
Calendrier, échéancier	Tout au long de l'année
Référent de la mesure	Nathalie BORG, Gilles DIU, Claire DURRIEU

ECOLE PRIMAIRE

« Les Tournesols »

33 allée du Puits

31330 MERVILLE

05 61 59 72 54

ce.0313097y@ac-toulouse.fr



Projet d'école 2024 – 2029

Nom de l'école (ou des écoles) : **EPPU « Les Tournesols »**

Commune(s) : **MERVILLE**

Projet d'école 2024 – 2029

Nom de l'école ou des écoles : **EPPU « Les Tournesols »**

Commune(s) : **MERVILLE**

« Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints »

Article L. 401-1 du code de l'éducation

« La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté. »

Article L. 122-1-1 du code de l'éducation

La rédaction du projet d'école découle du processus complet d'évaluation d'école (auto-évaluation, rapport d'auto-évaluation et évaluation externe).

Projet adopté par le conseil d'école lors de la réunion du :

*Signature des membres
d'école*

Signature du directeur, président du conseil

L'inspecteur de l'Éducation nationale,
par délégation du directeur académique des services de l'Éducation nationale,

Vu et pris connaissance
Signature

Projet validé le 6 septembre 2025

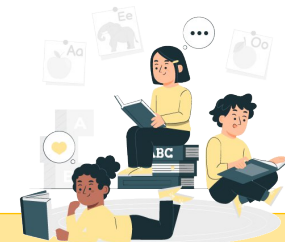


État des lieux et perspectives par domaine en lien avec l'évaluation d'école



Domaine 1 : Les apprentissages, le suivi des élèves, l'enseignement

<p>Points forts et réussites des élèves en termes de compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bons résultats aux évaluations nationales. - Liaison GS/CP : rencontres sportives ; rencontres en lecture ; réunions spécifiques dédiées à la liaison (Enseignants de CP et GS). - Harmonisation des pratiques en CP : des outils communs pour l'écriture et la lecture. Tutorat entre élèves.
<p>Points de vigilance et/ou marges de progrès – compétences à travailler</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des compétences sont à renforcer en français et en mathématiques : acquisition du lexique, pratique de la lecture à haute voix, maîtrise de l'orthographe, résolution de problèmes, maîtrise du calcul mental et de la multiplication, et maîtrise des compétences en espace et géométrie. - Travailler dans une logique de cycle pour harmoniser les pratiques autour des outils, démarches et progressions. - Penser l'opérationnalisation dans les emplois du temps de chaque classe. - Approfondir les liaisons GS/CP et CM2/6^{ème} dans le cadre de la continuité pédagogique.
<p>Actions à développer en vue d'améliorer les compétences les moins réussies par les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les pratiques inter-cycles pour rendre les apprentissages accessibles - Prioriser les apprentissages liés aux items échoués des évaluations nationales. - Enrichir la mise en place des projets labellisés et du projet CNR en évaluant les besoins spécifiques des élèves. - Formaliser les apprentissages dans le cadre de ces projets fédérateurs engagés.
<p>Actions à développer en vue d'améliorer l'accessibilité des savoirs (gestion de l'hétérogénéité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les pratiques inter-cycles : progressions, programmations et outils. - Mutualiser les pratiques pour aider à la gestion de l'hétérogénéité et développer la différenciation et les outils pour les EBEP. - Poursuivre la complémentarité entre l'équipe pédagogique, les ATSEM, les AESH et la psychologue scolaire. - Une demande de formation des enseignants pour les élèves à BEP pourrait être pertinente.



Domaine 2 : Le bien-être de l'élève et le climat scolaire

<p>Points forts, atouts et réussites</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves réussissent dans les fondamentaux mais sont également engagés dans des projets fédérateurs permettant la coopération et un climat apaisé. - Le climat de confiance et d'entente entre tous les adultes de l'école (équipe enseignante, ALAE, AESH, ATSEM, parents, RASED) participe au climat scolaire serein et au bien-être à l'école. - Appui sur des questionnaires d'élèves pour recenser leurs avis : Les élèves se sentent en sécurité à l'école et en confiance avec les adultes. - Préoccupation de l'égalité filles/garçons. - L'aménagement de cette école neuve (matériel, mobilier, espace de travail, cours) est un point d'appui pour un climat serein. - Bonne complémentarité entre les enseignants, les AESH et la psychologue scolaire. - Aménagement pédagogique efficient au sein des classes pour les élèves à besoin éducatif particulier. - Les parents sont en confiance et partenaires de l'école. - Programme pHARe (journée non au harcèlement, enseignement des 10h sur le sujet, mise en place du dispositif en cas de besoin) - Intervention de la police municipale autour du harcèlement et cyber harcèlement.
<p>Points de vigilance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer sur le temps de la récréation, la disponibilité et la médiation par les adultes. - Veiller à ce que tous les élèves puissent se confier en cas de problème. - Enrichir sa pratique pédagogique par des formations dans le champ du handicap.
<p>Actions possibles pour le bien-être de l'élève et l'amélioration du climat scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le travail en équipe avec l'ensemble de la communauté éducative pour maintenir un climat scolaire apaisé pour les élèves et dans le dialogue avec les partenaires (ALAE, familles). - Formaliser une pratique de médiation pour la résolution de conflits harmonisée avec l'ALAE. - Proposer des sorties inter-niveaux, inter-classes (classes découvertes, sorties pédagogiques...) - Mettre en place des activités permettant de soutenir la réflexion autour de l'égalité fille/garçon.

Actions éventuelles à développer pour une école davantage inclusive et coopérative

- Former les équipes à la gestion des EBEP et à la gestion de l'hétérogénéité.
- Maintenir la collaboration entre l'équipe enseignante et les AESH.
- Poursuivre l'utilisation de l'outil de suivi des EBEP afin d'avoir une vision d'ensemble et précise du parcours de l'élève.
- Engager une réflexion sur la mise en œuvre du Livret de Parcours Inclusif.
- Cultiver la coopération entre élèves et sensibiliser aux situations de handicap par des activités dédiées ou par l'intervention d'associations œuvrant dans le champ du handicap (Association Rebonds ; OCCE ; USEP ; Handifférence « Changer le regard sur le handicap » ; Formation de Canopé).



Domaine 3/4 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école / L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Points forts et réussites	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence éducative avec les partenaires de l'école (règlement intérieur commun...) - Élaboration d'un projet CNR - Collaboration efficace et productive entre tous les partenaires (mairie, APEM, ALAE) - Très bonne collaboration et travail entre la direction de l'école et la direction de l'ALAE. - Projets communs entre les différentes écoles de la commune. - L'organisation du groupe scolaire permet la mise en place de relations constructives entre les enseignants de tous cycles. - Les représentants de parents ont bien pris la mesure de leur rôle et de leurs missions. Ils sont partenaires de l'école. - Les parents sont bien informés sur le fonctionnement de l'école, ils participent aux instances et sont impliqués dans les manifestations.
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance du fonctionnement de la DSDEN et de la circonscription. - Liaison peu fluide avec les professeurs de Sixième. - Faire connaître les parents délégués auprès de l'ensemble de la communauté des parents d'élèves.
Actions à développer	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les relations collaboratives entre tous les partenaires. - Continuer à travailler à l'harmonisation des règles entre l'Ecole et l'ALAE. - Liaison cycle 3 : Être force de propositions sur des actions à visée pédagogique qui permettent de fluidifier le parcours de l'élève et son entrée au collège. - Proposer des actions ponctuelles : rencontres thématiques, cafés des parents, intervention d'associations de théâtre-forums, infirmières scolaires.
École inclusive, équité et partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'information pour les parents des futurs PS en présence des enseignants et ATSEM de ce niveau et proposition d'atelier en classe de PS (les futurs PS et leurs parents pourront partager 1h en classe de PS en juin, avant leur première entrée à l'école en PS en septembre). - Participation de l'ALAE aux équipes éducatives pour les EBEP. - Visite de l'école proposée à tous les parents des nouveaux arrivants (EBEP et autres).

Les parcours éducatifs sont inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Un parcours éducatif désigne un ensemble structuré, progressif et continu d'enseignements, non limité à une discipline, et de pratiques éducatives, scolaires et extrascolaires, autour d'un thème. L'élève construit des compétences et acquiert des connaissances en fonction des expériences, des rencontres et des projets auxquels il participe.

Les parcours à l'école

Quelle est la déclinaison des parcours à l'école ?

Le parcours d'éducation artistique et culturelle : le PEAC a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

Réflexion engagée sur la saisie du PEAC afin de développer l'éducation artistique et culturelle en tenant compte de ses trois piliers (acquisition de connaissances, pratique artistique et scientifique, rencontre avec les œuvres, les lieux de culture et les artistes et autres professionnels), en participant à plusieurs projets dans les domaines suivants :

- Education musicale :

- Chorale de cycle et présentation aux parents à la salle Arpège de Merville

- Arts visuels :

- Participation au projet « la Grande lessive » ou organisation d'expositions propres à l'école

- Productions artistiques et thématiques pour la création du calendrier annuel qui est proposé aux familles

Participation à des festivals locaux proposés par la municipalité (festival des arts, expositions photos, sculptures, ...)

- Danse :

- Danse collective et commune à toutes les classes de la PS au CM2

- Cinéma :

- Sorties au cinéma, au musée en lien avec des projets de classe, de cycle ou d'école

- Littérature / Poésie:

- Participation au prix des Incorruptibles (lecture, vote)

- Partenariat avec la médiathèque de Merville

- Participation à un projet autour de la poésie et rencontre avec un poète

	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Patrimoine</u> : - Visite histoire et patrimoine de Merville proposée par la communauté des Communes et l'office de tourisme de Grenade - <u>Divers</u> : - Différentes sorties scolaires afin d'illustrer et de compléter le travail engagé en classe sur des projets bien précis - Participation éventuelle à différents projets par l'équipe des CPD (Adage)
<p>Le parcours éducatif de santé : le parcours éducatif de santé permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>EPS</u> : - Ecole labellisée génération 2024 : mise en place de projets sportifs tels que la JOP, la SOP et la JNSS - Intervention de la Police Municipale autour du circuit piéton pour les CP et piste routière pour les CE1 - Mise en place des 30 minutes d'APQ - SRAV (cycles vélos proposés dès la PS jusqu'au CM2) - Cycle natation pour travailler l'aisance aquatique (CP/CE1) (en fonction des créneaux renouvelés par la piscine de Colomiers) - Rédaction et mise en place de projets autour des APPN - Participation au cross de Merville (projet commun aux 3 écoles de Merville) - <u>Sciences/Santé</u> : - Travail éventuel en partenariat avec l'infirmière scolaire du collège (en fonction de la disponibilité de l'infirmière) - Intervention de la communauté des communes sur l'utilisation des smartphones en CE2 - Réflexion de l'équipe pédagogique sur un engagement éventuel dans le projet « 10 jours sans écran » - Création d'un potager pour sensibiliser les enfants à la nécessité de manger équilibré - <u>EVAR /CPS</u> : - Classes découvertes proposées aux élèves pour travailler le vivre ensemble - 3 séances /an minimum pour travailler sur l'EVAR (ressources eduscol, kit pédagogique pour les séances d'empathie)

Le parcours citoyen : il concourt à la transmission des valeurs et principes de la République en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté : la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect mutuel, la lutte contre toutes les formes de discrimination, la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre les LGBTphobies, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la lutte contre le harcèlement.

- Lutte contre le harcèlement :

- Intervention de la police municipale en CM1 et CM2 autour du harcèlement et du permis internet pour les CM2
- Participation à la journée NAH dans le cadre du programme pHARe
- 10h d'enseignement dès le CP pour sensibiliser au harcèlement (ressources Eduscol)
- Travail sur la communication non violente (messages clairs)

- EMC :

- Participation de certains élèves au conseil municipal des enfants.
- Participation aux Commémorations organisées par la commune de Merville (11 novembre, 8 mai, débarquement, libération)

- E3D :

- Labellisation E3D de l'école au niveau 1 avec une sensibilisation constante à la protection de l'environnement et éducation au développement durable de la PS au CM2 (interventions de la communauté des communes pour l'élémentaire autour du compostage, filière plastique, tri sélectif... et engagement de certaines classes dans le projet « ma petite planète »)
- Travail en partenariat avec la LPO puisque l'école est répertoriée « refuge oiseaux » avec la présence de plusieurs nichoirs

- Egalité filles/garçons :

- Réflexion engagée sur des actions à développer sur l'égalité filles/garçons

Domaine 1 : Les apprentissages, le suivi des élèves, l'enseignement

Mesures prioritaires

Intitulé	N° de la mesure
✓ Harmoniser les pratiques inter-cycles : progressions, programmations et outils.	1-3
✓ Prioriser les liaisons inter-cycles pour permettre aux élèves d'identifier un continuum dans leur scolarité.	1-3-4-9-10-11
✓ Utiliser les projets communs pour donner du sens au travail en équipe d'école.	1-5-6-7-9-10-11
✓ Gérer l'hétérogénéité et l'inclusion des élèves	Toutes les mesures

Ajouter autant de lignes que nécessaire

Domaine 2 : Le bien-être de l'élève et le climat scolaire

Mesures prioritaires

Intitulé	N° de la mesure
✓ Maintenir la liaison entre l'Ecole et le périscolaire.	9-12
✓ Maintenir un climat scolaire apaisé, propice aux apprentissages.	2-5
✓ Favoriser les situations où les élèves agissent ensemble pour apprendre.	1-2-4-5-6-7-9-10-11
✓ Poursuivre le travail inter catégoriel pour soutenir le climat scolaire et le dialogue avec les parents.	5-8-12

Ajouter autant de lignes que nécessaire

Domaines 3 & 4 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école / L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Mesures prioritaires

Intitulé	N° de la mesure
✓ Maintenir le lien et la relation de confiance entre l'équipe et les parents délégués.	8-5
✓ Rendre lisible, visible le fonctionnement de l'école pour tous les parents d'élèves avec des appuis solides et sécurisant pour tous : chartes des parents, livret d'accueil pour les parents et les élèves...	8-6

Ajouter autant de lignes que nécessaire

Les parcours

Mesures prioritaires

Intitulé	N° de la mesure
✓ Parcours artistique et culturel	5
✓ Parcours de santé	6-7-10
✓ Parcours citoyen	2-9

Ajouter autant de lignes que nécessaire

Maquette Fiche Mesure Prioritaire

À renseigner autant que nécessaire

Domaine :

Mesure commune au groupement d'écoles

Mesure spécifique à l'école

Mesure prioritaire n° 1

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire

Améliorer la liaison GS/CP pour renforcer la réussite de tous les élèves

Connaissances et compétences attendues

Pour les enseignant.es :

- Sur le plan pédagogique :

- Assurer une transition fluide entre les apprentissages de la GS et ceux du CP, en particulier en lecture, écriture et mathématiques.

- Sur le plan socio-affectif :

- Aider les élèves à appréhender sereinement le passage à l'école élémentaire.
- Favoriser l'intégration des élèves dans leur nouvelle classe et leur nouvel environnement.
- Développer un sentiment de confiance et de sécurité chez les élèves.

Pour les élèves :

- En fin de GS :

- Connaître les lettres et le son des lettres.
- Ecrire son prénom, des mots simples.
- Dénombrer, surcompter, décompter, reconnaître des formes.
- Capacité à écouter et à respecter des consignes.
- Autonomie dans les tâches simples.

- En début de CP :

- Consolidation des compétences de lecture et d'écriture.
- Acquisition des bases de la numération et du calcul.
- Capacité à travailler en groupe et à respecter les règles de vie de la classe.
- Autonomie dans l'organisation de son travail.

<p>La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réussite des élèves en CP : analyse des évaluations nationales de septembre - Niveau d'adaptation des élèves à l'école élémentaire : diminution du nombre d'élèves qui ont des difficultés à entrer dans les apprentissages, à gérer leur matériel - Le nombre d'interactions entre les classes de GS et CP
<p>Public concerné (élèves, parents, partenaires...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves de grande section de maternelle et de CP de l'élémentaire
<p>La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers</p>	<p><u>Lors du conseil inter-cycle GS-CP en juin :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification et évaluation des besoins individuels - Analyse des dossiers et des bilans : - Transfert des PPS, PAP et PAI et compte-rendu des Equipes éducatives et de suivi de chaque élève. - Identification des difficultés spécifiques (troubles d'apprentissage, troubles du langage, etc.). <p><u>Observations en classe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation du comportement et leur participation, des difficultés des élèves lors des activités de liaison (grille élaborée conjointement en GS et CP) -
<p>Ressources et / ou partenaires à mobiliser</p>	<p><u>Partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parents accompagnateur.ices pour les rencontres sportives et de mathématiques - Enseignant.es de CP et de GS - Réseau d'aide (psychologue scolaire) - L'équipe des conseillers pédagogiques de la circonscription <p><u>Ressources :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmission d'outils confectionnés en GS - Livre à calculer, abécédaire, syllabaire, jeux de l'oie de lettres, de phonologie... - Jeux mathématiques - Albums passerelles - Carnet de suivi transmis aux parents et la fiche de synthèse des acquis de l'école maternelle

	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres entre les 2 niveaux
Description de la mesure	<p><u>-Sur l'ensemble de la durée du projet d'école (tous les ans) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseils inter-cycle GS- CP en fonction des thèmes de travail précis choisis par les enseignants - Constitution d'une mallette d'outils communs - A partir de novembre et tout le long de l'année : - Lectures des CP chez les GS - Histoire contée des GS chez les CP <p><u>Périodes 3/4 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fête des 100 jours de CP <p><u>Période 4 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre sportive - Rencontre de mathématiques <p><u>Période 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite de la classe de CP et de la partie élémentaire de l'école <p>Récréations communes cour élémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'école étant une école primaire, la passerelle entre les locaux maternelle et élémentaire est facilitée et certains sont communs
Calendrier, échéancier	Sur l'ensemble de l'année scolaire grâce à la configuration de l'école (école primaire donc proximité entre les locaux de la maternelle et de l'élémentaire)
Référent de la mesure	Julia PIERRE – Guillaume RAZIMBAUD

Maquette Fiche Mesure Prioritaire

À renseigner autant que nécessaire

Domaine : **Mesure commune au groupement d'écoles** **Mesure spécifique à l'école****Mesure prioritaire n° 2****Intitulé de la mesure que l'on veut conduire****Respecter les autres et accepter l'altérité****Connaissances et compétences attendues**

- Développer l'empathie des élèves
- Encourager les comportements d'entraide et de soutien
- Développer une culture de l'égalité filles/garçons, construire les conditions de cette égalité
- Reconnaître la diversité comme richesse et ne pas faire des différences un motif de violence
- Développer la conscience émotionnelle :
 - Aider les élèves à identifier et à nommer leurs émotions.
 - Développer l'empathie et les compétences sociales des élèves.
- Améliorer la gestion de ses émotions :
 - Apprendre aux élèves à réguler leurs émotions de manière adaptée en utilisant des stratégies de régulation telle que la respiration.
 - Prévenir le harcèlement et les comportements violents.

La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs

- Réduction des conflits garçons/filles.
- Dans la cour de récréation, participation des garçons et des filles aux mêmes jeux et partage des espaces communs.
- Grille d'auto-évaluation sur la prévention du harcèlement élaborée par le Ministère de l'Education Nationale.
- Les messages clairs sont utilisés lors de la gestion de conflits par les élèves.
- Diminution des comportements impulsifs et des conflits entre élèves.
- Augmentation des comportements d'entraide et de soutien entre élèves.
- Diminution des comportements d'exclusion et de rejet.
- Les élèves réinvestissent le vocabulaire appris pour exprimer leurs émotions.

Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Les élèves et les parents, l'ALAE.
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'élèves référents pour favoriser la communication des EBEP. - Mise en place de pictogrammes pour aider les EBEP à s'approprier les techniques de régulation des émotions par la respiration.
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<p><u>Ressources :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ressources EDUSCOL, programme EVAR à l'école maternelle et à l'école élémentaire - Albums et contes travaillés et/ou lus en classe (littérature de jeunesse, Page Educ', Incorruptibles) - Petit Bambou scolaire. <p><u>Partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Psychologue scolaire. - ALAE.
Description de la mesure	<p>(Cf Calendrier ci- dessous)</p> <p>Et</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la journée NAH + 10h dédiées à la lutte contre le harcèlement - Travail mené autour de la notion d'égalité filles/garçons à travers des situations concrètes de vie au sein de l'école et dans le monde environnemental (stéréotypes liés à la couleur, aux jeux par exemple) - Proposer des activités pour tous, pouvant être habituellement considérées comme genrées (cuisine, activités sportives telles que le rugby, la danse, le foot...) - Communication indispensable avec l'ALAE pour que le travail mené sur ces 2 thèmes soit poursuivi sur le temps périscolaire.
Calendrier, échéancier	<p><u>Année 1 à 5 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un retour est communiqué aux familles concernant l'analyse des grilles d'auto-évaluation. - Communication aux parents sur les objectifs des projets de gestion des émotions. - Utilisation de techniques de régulation des émotions par la respiration.

	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration pour chaque classe d'une mallette d'objets de régulation d'émotions. - Lecture d'albums pour favoriser la discussion autour de la gestion des émotions et la prévention des comportements à risque. <p><u>Année 1</u>: création d'un répertoire sur le lexique des émotions évolutif.</p> <p><u>Année 2</u> : apprentissage de la technique des messages clairs, puis élaboration d'une affiche de communication à destination de l'ALAE et des parents.</p> <p><u>Années 3 à 5</u> : Mise en place d'espace de parole et d'écoute dans la classe.</p>
<p>Référent de la mesure</p>	<p>Les mêmes référents que ceux intervenant dans le Protocole pHARe (modification annuelle en fonction du mouvement des personnels)</p>

Maquette Fiche Mesure Prioritaire

À renseigner autant que nécessaire

Domaine :

Mesure commune au groupement d'écoles

Mesure spécifique à l'école

Mesure prioritaire n° 3

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Élaboration de progressions et programmations cohérentes et progressives afin de renforcer les compétences des élèves
Connaissances et compétences attendues	<p><u>Pour les enseignants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Comprendre comment les apprentissages se construisent progressivement, en tenant compte du développement cognitif des enfants.- Maîtriser les notions de progression spiralaire, de consolidation et d'approfondissement.- Savoir collaborer avec les autres enseignant/es pour élaborer des programmations et des progressions cohérentes.- Être capable de partager ses connaissances et ses expériences avec ses collègues.- Être capable d'adapter les interventions pédagogiques en fonction des résultats de l'évaluation.- Être capable de remettre en question ses propres pratiques et de proposer des pistes d'amélioration.- Être capable d'identifier les points forts et les points faibles des programmations et des progressions mises en œuvre. <p><u>Pour les élèves :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Savoir s'approprier les outils et les référentiels communs- Permettre aux élèves d'être plus autonome
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	<p><u>Évaluation des acquis des élèves :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Analyse des résultats aux évaluations nationales et aux évaluations internes.- Suivi des progrès individuels des élèves, notamment des élèves en difficulté. <p><u>Observation du comportement et de l'engagement des élèves :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Constatation de la motivation et de l'intérêt des élèves pour les apprentissages qui sont mieux répartis et ainsi éviter de travailler plusieurs années successives sur les mêmes thèmes.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves gagnent en efficacité, en autonomie d'une année sur l'autre. Les progressions étant réfléchies, ils réinvestissent plus facilement les notions travaillées les années précédentes (meilleure mise au travail et réussite dans les exercices proposés) - Les élèves utilisent les outils et acquièrent des habitudes de travail : ils trouvent et utilisent les ressources et les aides proposées par les enseignants plus facilement et s'en saisissent davantage. <p><u>Indicateurs liés à la qualité des outils et des supports pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification collective de l'adéquation des ressources aux objectifs d'apprentissage et aux besoins des élèves
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Tous/tes les enseignant/es de l'école
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<p>Adapter les programmations et progressions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Différenciation pédagogique</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités adaptées aux différents niveaux de compétences et aux différents besoins. - Varier les supports et les modalités d'apprentissage. - Mettre en place des aménagements spécifiques (temps supplémentaire, outils adaptés, etc.). - Utiliser l'enseignement explicite • <u>Personnalisation des parcours</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des Plans d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ou des Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS) pour les élèves qui en ont besoin. - Définir des objectifs individualisés et des adaptations spécifiques. - Assurer un suivi régulier des progrès de chaque élève.
Description de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> - Décloisonnements dans certains domaines. - L'école étant récente ainsi que l'équipe enseignante, importance de créer des outils communs, d'adopter des

	<p>supports communs, d'harmoniser les pratiques pour assurer une meilleure cohérence des enseignements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Discussion engagée quant au choix des méthodes utilisées et des techniques choisies (technique opératoire de la soustraction par exemple)
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils des maître/esses et conseils des cycles - Progressions communes pour chaque matière - Programmes et recommandations ministérielles
Calendrier, échéancier	<ul style="list-style-type: none"> - Se concentrer sur 1 ou 2 progression /an - Élaboration des progressions communes et réajustements à faire à chaque rentrée (si nécessaire) - Lors d'un conseil des maîtres en fin d'année et en début d'année suivante, transmission de l'avancement dans la progression commune pour chaque matière.
Référent de la mesure	1 enseignant par cycle

Maquette Fiche Mesure Prioritaire

À renseigner autant que nécessaire

Domaine : **Mesure commune au groupement d'écoles** **Mesure spécifique à l'école****Mesure prioritaire n° 4**

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Lire à haute voix et acquérir une fluidité de lecture
Connaissances et compétences attendues	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les correspondances graphophonologiques.- Lire à haute voix de manière fluide et expressive.- Adapter sa lecture à différents types de textes et de publics.- Développer une attitude positive envers la lecture, avoir le goût et le plaisir de lire- Capacité à s'exprimer devant un public.- Développement de l'assurance et de l'aisance à l'oral.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Passer de la fluence à la fluidité (respect de la ponctuation et des pauses, utilisation de l'intonation pour exprimer le sens et les émotions)- Oraliser un texte pour être compris.- Nombre de mots lus correctement par minute.- Nombre d'erreurs de lecture (omissions, substitutions, inversions).- Suivi de la progression individuelle des élèves au fil du temps (grilles d'observation)- Amélioration de la diction, de l'articulation et de la clarté de la voix.- Fluidité de l'expression et absence d'hésitations excessives.
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Les élèves du CP au CM2
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<ul style="list-style-type: none">- Identification et évaluation des besoins particuliers en fonction du profil des élèves (difficultés de décodage, de compréhension, troubles de l'attention, etc...)- Adaptation des objectifs et des activités- Différenciation pédagogique, séances individualisées, accorder un temps supplémentaire

	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel pédagogique adapté (adaptations numériques telles que police de caractères adaptée, espacement des lignes) - Aide humaine (AESH) - Utiliser des outils d'aide à la lecture (règles de lecture, caches-ligne, loupes).
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources eduscol - Supports pédagogiques proposés par les éditeurs
Description de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de séances de lecture à haute voix régulières dans toutes les classes - Lecture à haute voix dans les autres classes (travail inter cycle) - Création d'un coin lecture dans chaque classe pour faciliter les temps de lecture des élèves en autonomie - Organisation de défis lecture et de concours de lecture à haute voix. - Utilisation d'outils numériques pour l'entraînement à la lecture et à la fluence. - Création d'un évènement qui pourrait se nommer par exemple « soirées lecture »
Calendrier, échéancier	Travail à poursuivre sur toute la durée du projet d'école
Référent de la mesure	1 enseignant par cycle

Maquette Fiche Mesure Prioritaire

À renseigner autant que nécessaire

Domaine :
 Mesure commune au groupement d'écoles

 Mesure spécifique à l'école
Mesure prioritaire n° 5

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Organisation d'événements fédérateurs pour renforcer la cohésion éducative
Connaissances et compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les échanges entre les élèves, les enseignants et les parents. - Développer un sentiment d'appartenance à l'école. - Apprendre aux élèves à coopérer et à partager. - Favoriser les interactions positives entre les membres de la communauté éducative. - Valoriser les projets éducatifs, communication via l'ENT des moments de convivialité interclasse.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Cible : organisation d'événement régulier et récurrent dans l'année scolaire. Exemple : chorale, flashmob, repas partagés... - Indicateur quantitatif : nombre de personnes impliquées dans l'organisation, nombre de personnes qui participent à l'événement. - Indicateur qualitatif : ambiance générale, observation du degré de satisfaction des participants : témoignages, retours positifs.
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Les élèves, les parents, les enseignants, les AESH, les ATSEM, l'ALAE et la mairie
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre les activités accessibles à tous : aménagement de l'espace et du temps. - Encadrement adapté si nécessaire
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - La mairie, les parents d'élèves, les animateurs de l'ALAE. - Installation municipale, salle de spectacles.
Description de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> - 2 événements festifs proposés aux familles : <ul style="list-style-type: none"> - 1 soirée « chorale » à la salle Arpège de Merville (soit en fin d'année civile, soit au printemps)

	<ul style="list-style-type: none">- 1 soirée « repas partagé » + flashmob de la PS au CM2, dans l'enceinte de l'école, en fin d'année scolaire- En fonction des projets de classes, représentations devant les parents (théâtre par exemple), soirées « projection » après des classes découvertes
Calendrier, échéancier	(Cf ci-dessus)
Référent de la mesure	La directrice de l'école

Maquette Fiche Mesure Prioritaire

À renseigner autant que nécessaire

Domaine : **Mesure commune au groupement d'écoles** **Mesure spécifique à l'école****Mesure prioritaire n° 6**

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Renforcer le lien partenarial entre l'école, la municipalité et les associations sportives locales
Connaissances et compétences attendues	<ul style="list-style-type: none">- Organisation des Journées Nationales du Sport Scolaire et du CROSS de Merville (annuel)- Connaissance des règles et des valeurs du sport (fair-play, respect, solidarité).- Connaissance des différentes activités sportives proposées.- Connaissance des principes de base de l'échauffement et de la récupération.- Connaissance des règles de sécurité liées à la course à pied.- Développer des compétences motrices spécifiques à la course à pied et aux activités sportives proposées.- Savoir gérer son effort et son endurance.- Savoir coopérer et s'entraider lors des activités collectives.- Savoir respecter les règles et les consignes.- Savoir gérer ses émotions et son stress lors de la compétition.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	Par le biais de grilles d'observations, de feuilles de temps et d'entretiens : <ul style="list-style-type: none">- Indicateurs quantitatifs (participation, performance)- Indicateurs qualitatifs (motivation et engagement, respect des règles et des valeurs, ambiance et climat, satisfaction)
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Élèves, parents accompagnateurs, associations locales, clubs sportifs, enseignants, municipalité, ALAE

La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre les activités accessibles à tous mais si besoin : <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une démarche inclusive et adaptée aux difficultés et troubles de chacun : - Exigences motrices adaptées - Matériel et terrain adaptés - Encadrement humain adapté - Évaluation adaptée - Étayage et outillage pédagogique adapté - Durée, intensité, rythme adapté
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec des associations locales - Association et collaboration avec les familles - Participation de la municipalité (le jour de l'évènement et en amont pour l'organisation par le biais de l'ALAE) - Les enseignants (le jour de l'évènement et tout au long de l'entraînement) et leurs élèves
Description de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> - L'école est labellisée génération 2024. Dans ce cadre, nous participons tous les ans à la SOP, à la JOP. - Les 2 autres écoles de Merville sont également labellisées et la commune de Merville a obtenu le label « Terre de Jeux ». - Chaque année, afin de renforcer la cohésion entre les 3 écoles de Merville, nous organisons la JNSS en partenariat avec les associations sportives de Merville (Danse avec l'association Amalgam, Tennis, Basket, Handball, Pétanque, Judo) - Pour la JOP et la JNSS, les directrices des écoles établissent un planning pour que les 30 classes de Merville puissent bénéficier d'au moins 1 ou 2 séances avec les associations présentes. - Participation au CROSS de Merville (château de Merville), organisé par la commune de Merville
Calendrier, échéancier	<ul style="list-style-type: none"> - JNSS, SOP et JOP chaque année selon le calendrier national - CROSS en mai de chaque année
Référent de la mesure	Les 3 directrices des écoles

Maquette Fiche Mesure Prioritaire

À renseigner autant que nécessaire

Domaine :

Mesure commune au groupement d'écoles

Mesure spécifique à l'école

Mesure prioritaire n°7

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Valider les Savoir Rouler et Savoir Nager
Connaissances et compétences attendues	<ul style="list-style-type: none">- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité.- Adapter son déplacement aux différents milieux.- Tenir compte du milieu et de ses évolutions.- Gérer son effort.- Aider l'autre si cela est pertinent.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	Par le biais de grilles d'observations : <ul style="list-style-type: none">- Nombre d'élèves qui valident les paliers 1,2,3 de l'aisance aquatique- Nombre d'élèves qui valident les paliers 1,2,3 du SARV
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Élèves, parents accompagnateurs agréés, encadrants diplômés, enseignants
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	Proposer une démarche inclusive et adaptée aux difficultés et troubles de chacun : <ul style="list-style-type: none">- Exigences motrices adaptées- Matériel et terrain adaptés- Encadrement humain adapté- Évaluation adaptée- Étayage et outillage pédagogique adapté- Durée, intensité, rythme adapté

Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<p><u>Partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Circonscription pour valider l'agrément des parents - Encadrants spécialisés dans le cadre du savoir-nager + parents agréés - Parents agréés pour le savoir rouler - Municipalité pour l'obtention des subventions financières éventuelles (savoir nager) - Police municipale pour l'encadrement des sorties à vélo à proximité de l'école <p><u>Ressources :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Grilles institutionnelles du savoir-nager - Grilles institutionnelles du savoir-rouler
Description de la mesure	<p><u>Vélo :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - De la PS au CM2 : un cycle vélo est proposé sur une période entière - CM1/CM2 : cycle vélo avec sorties à proximité ou jusqu'à la forêt de Bouconne et domaine d'Arianne (Mondonville) <p><u>Natation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Séances à la piscine de Colomiers pour travailler l'aisance aquatique proposées au CP/CE1
Calendrier, échéancier	<ul style="list-style-type: none"> - Cycle complet de natation (idéalement 8 séances minimum) / cycle d'apprentissage intensif (2 fois 4 séances hebdomadaires) - Cycle complet de vélo (idéalement 8 séances minimum)
Référent de la mesure	<p>Les enseignants de cycle 2 (aisance aquatique), Mme MENDEZ (SRAV)</p>

Maquette Fiche Mesure Prioritaire

À renseigner autant que nécessaire

Domaine :

Mesure commune au groupement d'écoles

Mesure spécifique à l'école

Mesure prioritaire n° 8

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire

Renforcer le lien entre l'école et les familles au profit de la réussite de tous les élèves

Connaissances et compétences attendues

- Rédiger un livret d'accueil
- Favoriser les échanges école/familles (à la demande des enseignants ou des familles)
- Définir les attentes et les responsabilités de chacun (parents, enseignants, élèves)
- Favoriser une communication claire et respectueuse grâce à des supports variés (cahier de liaison, ENT, entretiens proposés...)
- Créer un climat de confiance et de collaboration afin de renforcer le partenariat entre l'école et les familles, et favoriser la réussite de tous les élèves
- Prévenir les malentendus et les conflits
- Accueillir chaleureusement les nouvelles familles
- Fournir des informations pratiques sur l'école
- Faciliter l'intégration des nouveaux élèves
- Répondre aux questions fréquentes des parents
- Impliquer les parents à la vie de l'école (suivi de la scolarité des élèves, participation aux événements proposés, accompagnement lors des projets ou sorties scolaires)

La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs

- Nombre de consultations des documents sur le cahier de liaison ou l'ENT de l'école
- Nombre de parents participant aux réunions de rentrée, autres réunions et projets proposés
- Diminution du nombre de situations conflictuelles parents/enseignants
- Evolution du sentiment de confiance des parents envers l'école : nombre de retours positifs des familles

Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves de la PS au CM2 et leurs parents
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et évaluer les besoins spécifiques des élèves - Analyser les PPS, PAP et PAI (prise en compte des troubles d'apprentissage, des difficultés de communication ou des spécificités culturelles des familles) - Recueillir les besoins et les attentes des familles d'élèves EBEP - Collaborer avec les professionnels : Travailler avec les AESH, les psychologues scolaires et les différents partenaires de soins pour identifier les adaptations nécessaires - Utiliser un vocabulaire accessible à tous
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Parents d'élèves et association de parents d'élèves (APEM) - AESH - L'APEM - La mairie de Merville
Description de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de l'ENT académique Beneylu School - Lors de l'inscription des PS, un livret d'accueil spécifique à la maternelle est distribué aux familles. Il comprend les informations propres à l'école (coordonnées, horaires, fonctionnement...) - Créer un livret d'accueil pour tous les autres nouveaux arrivants - Une communication régulière (rencontre avec les parents, remise des livrets, réunion de rentrée) dans le but d'échanger sur les besoins des élèves, les attentes des familles et de l'enseignant. - Expliquer les modalités de mise en œuvre des différents dispositifs d'accompagnement (rdv avec les familles pour les élèves bénéficiant d'un PPS) - Rassurer et travailler en collaboration avec les familles notamment au moment des Equipes Educatives ou ESS (rdv avec les familles pour les élèves bénéficiant d'un PPS) - Indiquer les coordonnées des professionnels et des associations qui peuvent accompagner les familles - Communication sur les projets pédagogiques : réunion de présentation des projets comme les classes

	<p>découvertes...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Solliciter les familles dans la vie scolaire en participant aux représentations de danse, de chorale, exposition d'arts, soirées. - Solliciter les familles pour l'encadrement des activités pédagogiques :EPS, cuisine, ateliers jeux de société, arts plastiques, classe découverte, sorties scolaires... - Faire intervenir les familles sur des thématiques culturelles ou professionnelles (découverte de certains métiers, de certaines passions, spécialités culinaires ou culturelles, langues parlées différentes du français)
Calendrier, échéancier	Travail à poursuivre sur toute la durée du projet d'école
Référent de la mesure	La direction de l'école

Maquette Fiche Mesure Prioritaire

À renseigner autant que nécessaire

Domaine :

Mesure commune au groupement d'écoles

Mesure spécifique à l'école

Mesure prioritaire n° 9

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux
Connaissances et compétences attendues	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre les enjeux du développement durable (changement climatique, biodiversité, gestion des ressources, etc.).- Connaître les gestes éco-responsables à adopter au quotidien (tri des déchets, économies d'énergie, etc.).- Adopter des comportements éco-responsables à l'école et à la maison.- Participer à des projets collectifs en faveur de l'environnement.- Développer l'empathie et la solidarité envers les autres êtres vivants.- Être capable de proposer des solutions pour préserver l'environnement.
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Meilleure connaissance des enjeux environnementaux.- Observation des comportements éco-responsables des élèves (gestion des déchets, utilisation des poubelles de tri, utilisation de l'eau au robinet, lutte contre le gaspillage de la colle, des feutres, du matériel des élèves...)- Nombre d'actions réalisées (tri des déchets, économies d'énergie, etc.).- Taux de participation aux événements et aux actions (élèves, familles)
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	<ul style="list-style-type: none">- Tous les élèves de la PS au CM2.- L'ALAE- Les parents d'élèves- Services techniques municipaux
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	<ul style="list-style-type: none">- Privilégier des activités ludiques et sensorielles.

	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter la durée et le rythme des activités aux besoins des élèves. - Rendre les activités accessibles à tous
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<p><u>Ressources :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils rencontrés et utilisés lors de la rédaction de la labellisation - Défis « ma petite planète » - Potager d'école - Carré de la biodiversité - Mobilités douces (vélo, trottinette) <p><u>Partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Communauté de communes - LPO (ligue pour la protection des oiseaux) - EDF - Jardinerie locale, pépiniéristes... - L'ALAE - La municipalité
Description de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole labellisée E3D niveau 1. Dans ce cadre, les élèves sont sensibilisés depuis la PS à la biodiversité, protection de la planète et développement durable en général) - Ecole référencée « refuge aux oiseaux » en partenariat avec la LPO - Plantations, certaines activités réalisées en partenariat avec l'ALAE - 1 potager école maternelle + 1 potager école élémentaire - Animations proposées par la communauté des communes sur le tri/gestion des déchets, le compost, la filière plastique, le cycle de vie des smartphones - Participation aux défis « ma petite planète » (enfants et familles)
Calendrier, échéancier	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien / semis/ plantation du potager en fonction des saisons - Participation aux défis « ma petite planète » en novembre et/ou mars.

	- Sur toute la durée du projet d'école
Référente de la mesure	Mylène GAYRAUD

Maquette Fiche Mesure Prioritaire

À renseigner autant que nécessaire

Domaine :

- Mesure commune au groupement d'écoles
- Mesure spécifique à l'école

Mesure prioritaire n° 10

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire	Promouvoir et initier les élèves aux APPN et proposer des cycles EPS variés débouchant sur des séjours courts.
Connaissances et compétences attendues	<ul style="list-style-type: none">- Réduire les inégalités sociales en permettant l'accès au APPN à tous- Développer des compétences motrices spécifiques aux APPN (équilibre, motricité globale, coordination, orientation, adaptabilité, etc.)- Apprendre à gérer les risques et à prendre des décisions en situation incertaine, en développant leur autonomie et leur responsabilité et sensibiliser les élèves à la notion de sécurité- Favoriser le vivre ensemble et la coopération, en encourageant l'entraide et le dépassement de soi
La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs	Par le biais de grilles d'observations, de questionnaires : <ul style="list-style-type: none">- Évaluation des compétences motrices (capacités d'équilibration, de coordination, d'orientation, d'adaptation)- Évaluation des compétences sociales (coopération, communication)- Évaluation des compétences en termes de responsabilités (gestion des risques, autonomie)
Public concerné (élèves, parents, partenaires...)	Élèves, parents accompagnateurs, associations locales, clubs sportifs, enseignants, municipalité
La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers	Proposer une démarche inclusive et adaptée aux difficultés et troubles de chacun : <ul style="list-style-type: none">- Exigences motrices adaptées- Matériel et terrain adaptés- Encadrement humain adapté- Évaluation adaptée

	<ul style="list-style-type: none"> - Étayage et outillage pédagogique adapté - Durée, intensité, rythme adapté
Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec des personnes ayant un brevet d'État, des professionnels, des associations spécifiques à l'activité - Association et collaboration avec les familles - Participation de la municipalité (subventions, aides humaines et matérielles) - Les enseignants et leurs élèves - Ressources à adapter en fonction des activités choisies
Calendrier, échéancier	<ul style="list-style-type: none"> - Année 1 : cycle équitation de 5 séances et classe de découverte équitation (séjour court) - Année 2 : cycle patinoire de 5 séances et classe de neige (séjour court) - Année 3 : cycle escalade en salle de 5 séances et classe de découverte escalade (séjour court) - Année 4 : cycle aviron de 5 séances et classe de voile (séjour court) - Année 5 : cycle mini-golf de 5 séances et classe de découverte à dominante golf (séjour court)
Référent de la mesure	Les enseignants

Maquette Fiche Mesure Prioritaire

À renseigner autant que nécessaire

Domaine :

Mesure commune au groupement d'écoles

Mesure spécifique à l'école

Mesure prioritaire n° 11

Intitulé de la mesure que l'on veut conduire

Enrichir le vocabulaire des élèves de la PS au CM2

Connaissances et compétences attendues

- Connaître et utiliser le vocabulaire courant
- Enrichir son vocabulaire dans toutes les disciplines
- Etablir des relations entre les mots (percevoir les grandes catégories, termes génériques, travailler sur les niveaux de langue, comprendre la différence entre sens propre et sens figuré, trier et appairer les mots en fonction des préfixes et suffixes, synonymes, antonymes, familles de mots...)
- Réemployer le vocabulaire étudié
- Mémoriser l'orthographe des mots rencontrés

La cible et les indicateurs retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs

- Comparaison des résultats au fil du temps et analyse de l'évolution du lexique utilisé par les élèves.
- Constat fait par les enseignants quant à l'aisance des élèves à l'oral et à l'écrit (dans le quotidien, en production d'écrit, à l'oral)
- Réinvestissement par les élèves du vocabulaire travaillé (à l'oral, à l'écrit)

Public concerné (élèves, parents, partenaires...)

Les élèves de la PS au CM2

La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers

- Identification et évaluation des besoins particuliers en fonction du profil des élèves
- Adaptation des objectifs et des activités
- Différenciation pédagogique
- Matériel pédagogique adapté et aide humaine (AESH, tutorat)

Ressources et / ou partenaires à mobiliser	<u>Ressources :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Outils numériques variés - Ressources eduscol et nouveaux programmes <u>Partenaires :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Médiathèque de Merville - L'équipe des conseillers pédagogiques de circonscription
Description de la mesure	<ul style="list-style-type: none"> - Activités proposées type Narramus - Lecture et écriture de textes variés (poèmes, contes, recettes...) - Ateliers de vocabulaire en lien avec les corpus travaillés - Création et utilisation d'abécédaires et imagiers, mots croisés, mots casés - Jeux de mimes, rébus - Lors d'échanges avec les autres classes, réinvestissement des mots travaillés - Rituels de vocabulaire
Calendrier, échéancier	Travail à poursuivre sur toute la durée du projet d'école
Référent de la mesure	1 enseignant par cycle